



Inauguration du service de navette fluviale

Bécancour, le 20 juin 2025 — Après avoir annoncé son retour dans les dernières semaines, les Villes de Bécancour et de Trois-Rivières et leurs partenaires inaugurent aujourd’hui le service de navette fluviale interrives pour la saison estivale 2025. Il vient bonifier l’offre touristique et de transport entre les deux rives durant les travaux réalisés sur le pont Lavolette.

Horaire détaillé et tarification

Les traversées s’effectueront les samedis et dimanches entre 10 h et 16 h, du 21 juin au 5 octobre. La navette débutera sa première traversée du côté de Trois-Rivières à 10 h. Les premiers passagers du côté du quai de Sainte-Angèle quitteront alors à 10 h 30. Le scénario se répétera toutes les heures jusqu’à 16 h.

Heure de départ	Destination
10 h	Trois-Rivières – Sainte-Angèle
10 h 30	Sainte-Angèle – Trois-Rivières
11 h	Trois-Rivières – Sainte-Angèle
11 h 30	Sainte-Angèle – Trois-Rivières
12 h	Trois-Rivières – Sainte-Angèle
12 h 30	Sainte-Angèle – Trois-Rivières
13 h	Trois-Rivières – Sainte-Angèle
13 h 30	Sainte-Angèle – Trois-Rivières
14 h	Trois-Rivières – Sainte-Angèle
14 h 30	Sainte-Angèle – Trois-Rivières
15 h	Trois-Rivières – Sainte-Angèle
16 h	Sainte-Angèle – Trois-Rivières

Le coût d’embarquement est fixé à 5 \$ par traversée (5 \$ aller / 5 \$ retour) et le service est gratuit pour les 12 ans et moins. Les cyclistes peuvent transporter leur vélo sans frais supplémentaires. Les passagers sont invités à payer en argent comptant.

Les Villes de Bécancour et de Trois-Rivières remercient les différents partenaires du projet, dont le gouvernement du Québec, qui fournit un soutien financier par le biais du ministère des Transports et de la Mobilité durable afin d’offrir une mesure d’atténuation liée aux travaux sur le pont Lavolette. Desjardins, Tourisme Mauricie, Tourisme Centre-du-Québec, le Port de Trois-Rivières, la MRC de Bécancour et Innovation et Développement économique Trois-Rivières ont aussi rendu possible la mise en service de la navette fluviale.

Rappelons que la navette fluviale sera exploitée par Croisières AML, la même entreprise qui avait assuré le service de 2015 à 2019. Le contrat de 680 000\$ taxes incluses prévoit 12 traversées quotidiennes alors qu’il en offrait 6 lors de la dernière saison d’activité en 2019.

« Notre gouvernement est fier d’appuyer financièrement cette initiative des villes de Bécancour et de Trois-Rivières en lui accordant près de 280 000 \$. Comme c’est le cas pour d’autres projets routiers entraînant des

entraves importantes, nous finançons des mesures d'atténuation afin d'offrir des solutions de remplacement aux usagers de la route. Le retour de la navette fluviale entre Bécancour et Trois-Rivières signifie l'ajout d'un moyen de transport intéressant, bien apprécié par la population pendant la dernière année des travaux majeurs sur le pont Laviolette. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable

« Le retour du service de navette fluviale était très attendu. Je salue la contribution du Gouvernement du Québec ainsi que celle des nombreux partenaires. Dans le contexte des travaux sur le Pont Laviolette, de la saison touristique et même de la Vallée de la Transition Énergétique, les citoyennes et les citoyens de Trois-Rivières et Bécancour, les visiteurs et les travailleuses et travailleurs pourront traverser d'une rive à l'autre à un coût accessible. Je leur souhaite d'agréables traversées sur le fleuve ! »

Jean Boulet, député de Trois-Rivières, ministre du Travail, ministre responsable de la région de la Mauricie

« Cette navette fluviale est un projet que j'ai toujours soutenu avec conviction. Elle met en valeur le dynamisme de notre région et s'inscrit parfaitement dans l'élan de renouveau que nous connaissons, notamment avec la filière batterie et la zone d'innovation. En plus d'être une belle carte de visite pour Bécancour et Trois-Rivières, elle contribue à notre attractivité et à l'essor de nos milieux de vie. Je suis fier d'avoir contribué à sa réalisation et je lui souhaite tout le succès qu'elle mérite. »

Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour et adjoint parlementaire de la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

« Le grand retour de la navette fluviale entre Bécancour et Trois-Rivières symbolise la force de notre solidarité et le lien entre nos communautés. À deux pas du quai d'embarquement, le centre-ville de Trois-Rivières offre une expérience urbaine unique, où l'effervescence de la rue des Forges, réservée aux piétons pendant la période estivale, invite à la découverte. Grâce à l'engagement et à la collaboration de nombreux partenaires, cette annonce reflète notre volonté commune de valoriser la Mauricie et le Centre-du-Québec, tout en favorisant le développement d'opportunités touristiques pour nos deux villes. Après quelques années d'absence, le retour de cette liaison fluviale est une excellente nouvelle pour toutes et tous, illustrant l'union qui renforce nos deux belles régions », affirme avec enthousiasme le maire de Trois-Rivières, M. Jean Lamarche.

« Le retour de la navette fluviale nous donne l'occasion de faire rayonner les beautés de Bécancour d'une façon innovante et accessible. Nos circuits en trolley et en autobus ont été repensés pour offrir aux passagers une expérience unique, au rythme de notre territoire. Nos attraits sont d'ailleurs impatients de voir débarquer chez eux ces visiteurs de passage chez nous ! Ce projet est un bel exemple de partenariat porteur avec la Ville de Trois-Rivières. L'implication de nombreux autres partenaires est aussi remarquable et je suis fière que cette collaboration puisse faire briller notre ville, tout en rapprochant nos rives et nos gens », fait valoir la mairesse de Bécancour, Mme Lucie Allard.

Sources :

Service de la stratégie, des communications et du rayonnement
Ville de Bécancour

Direction des communications et de la participation publique
Ville de Trois-Rivières